



Municipalité de Saint-Pie-de-Guire

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 21-708 SUR LA GESTION DE
L'EAU POTABLE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Annick Vincent, directrice générale et secrétaire- trésorière de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire, QUE:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 décembre 2021, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 21-708 relatif à la gestion de l'eau potable.

DONNÉ A SAINT-PIE-DE-GUIRE CE 14 DÉCEMBRE 2021

Annick Vincent, directrice générale et secrétaire-trésorière